

Le nouveau

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 256 – 09/09/2019



Les liens internet contenus dans ce document « papier » sont actifs sur le site www.villeylesec.fr

Bon, ben... c'est la rentrée ! Nous souhaitons une belle année scolaire à tous les écoliers, collégiens et lycéens du village.

Horaires des bus pour les écoles de Chaudeney sur Moselle

Ligne E 417

Communes	Services Point d'arrêt	1	101	3	103
		LMJV	LMJV	LMJV	LMJV
VILLEY LE SEC	TED Mairie	08:04		13:10	
CHAUDENEY SUR MOSELLE	Ecole maternelle	08:16	11:30	13:22	16:20
	Ecole primaire	08:22	11:40	13:28	16:26
VILLEY LE SEC	TED Mairie		11:52		16:42

Horaires des bus scolaires pour les collèges et les lycées

Tous les horaires et les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site internet de la CC2T, et également disponibles aux heures d'ouverture de la mairie de Villey-le-Sec.

LIGNE F1 - AINGERAY - SEXEY LES BOIS - FONTENOY SUR MOSELLE - VILLEY LE SEC - PORTE DE METZ - VALCOURT

ARRÊTS	L à V	ARRÊTS	LMJV	Me		
AINGERAY - Mongambé	07:05	TOUL - Théâtre du Moulin	--	16:40	17:40	12:08
AINGERAY - Village	07:08	TOUL - Gare Routière	--	--	17:42	--
SEXEY LES BOIS	07:08	TOUL - Avancée Porte de Metz	15:43	16:44	17:44	12:18
FONTENOY SUR MOSELLE - Place de la Gare	07:14	TOUL - Valcourt	--	18:48	17:48	--
GONDREVILLE - Mont Champ Route Toul	--	VILLEY LE SEC - Mairie	--	16:58	17:58	12:28
GONDREVILLE - Mont Champ Maternelle	--	GONDREVILLE - Chemin du Coucou	--	17:05	18:05	--
GONDREVILLE - Centre	--	GONDREVILLE - Crss	15:51	--	--	12:33
VILLEY LE SEC - Mairie	07:28	GONDREVILLE - Centre	15:53	17:08	18:08	12:35
TOUL - Théâtre du Moulin	07:36	GONDREVILLE - Mont Champ Maternelle	15:57	17:08	18:08	12:37
TOUL - Gare Routière	07:38	FONTENOY SUR MOSELLE - Place de la Gare	18:05	17:13	18:13	12:42
TOUL - Avancée Porte de Metz	07:39	SEXEY LES BOIS	16:11	17:19	18:19	12:48
TOUL - Valcourt	07:45	AINGERAY - Village	18:13	17:21	18:21	12:50
		AINGERAY - Mongambé	16:14	17:22	18:22	12:51

Pour les élèves du Collège de la Croix de Metz, il faut prendre les correspondances en gare routière avec la LIGNE E.

LIGNE E : VALCOURT - COLLEGE CROIX DE METZ

ARRÊTS	L à V	ARRÊTS	LMJV	Me
VALCOURT	07:35	COLLEGE CROIX DE METZ	16:35	12:05
GARE ROUTIÈRE	07:42	GARE ROUTIERE	16:47	12:17
PORT DE FRANCE	07:43	VALCOURT	16:52	12:30
GARE SNCF	07:43			
St MANSUY	07:46			
ALBERT 1er	07:47			
MAJORELLE	07:50			

Balayage des rues

Le balayage des rues et des caniveaux sera effectué le JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019.

Pour permettre ce nettoyage, **aucun véhicule ne doit être stationné sur la chaussée ou à cheval sur la chaussée et le trottoir à partir de 8 heures du matin.**

Nous vous remercions à l'avance pour votre civisme.



Instruction des permis de construire

La pré-instruction des demandes d'occupation du sol est assurée par la Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Renouvellement Urbain de la ville de Toul suite à l'entente entre la CC2T et la ville de Toul.

Le service d'instruction propose un accueil physique (sur rendez-vous uniquement) des pétitionnaires uniquement les après-midis de 13 h 30 à 17 h 00 à l'hôtel de ville, 13, rue de Rigny 54200 Toul.

Ce service peut être contacté :

- Par téléphone au 03 83 63 76 37
- Par mail : adstoulois@mairie-toul.fr

Brûlage de végétaux



La situation de sécheresse actuelle devrait inciter chacun d'entre nous, particuliers, promeneurs, professionnels y compris les agriculteurs et les exploitants forestiers, à ne pas effectuer de feux de végétaux ou branchages. Au-delà du bon sens, il existe des textes réglementaires qui limitent voire interdisent ces pratiques (code forestier, arrêtés préfectoraux, ...).

Il est actuellement interdit de faire du feu en pleine nature, quelle que soit la nature des matériaux brûlés (papier, bois, végétaux,...). En cas de nécessité, une demande d'autorisation doit être impérativement déposée à la mairie.

Drones : où peut-on voler ?

Le vol de drones de loisirs est interdit sur la totalité du territoire de Villey-le-Sec. Les zones de vol autorisé peuvent être consultées sur le site geoportail.gouv.fr (cliquer sur  en haut à gauche, puis dérouler le menu jusqu'à atteindre la rubrique « Territoires et transports », puis « Transports » et enfin sur « restrictions pour drones de loisirs »).

Si vous êtes amateurs de ces engins, renseignez-vous car votre responsabilité peut-être engagée, voire des sanctions financières ou des peines de prison prononcées, en cas d'accident, d'atteinte à la l'intimité de la vie privée ou de diffusion des images que vous auriez filmées.

Travaux programmés

- Un programme de travaux sur le chemin blanc, le trottoir en face du haricot rue de Maron, le chemin du château d'eau et le chemin derrière la rue de Toul, débutera le 24/09/2019 pour une durée d'une semaine environ. Des précisions concernant le stationnement et la circulation seront communiquées dans le prochain Trabec Flash.
- Réunion dans les semaines à venir avec le groupe d'ados du village pour présenter les aménagements et travaux qui pourraient être réalisés.

Prévention de la divagation de renards dans le village

Au cours des dernières semaines, des renards ont traversé le village voire se sont introduits chez des particuliers. Compte-tenu du risque que ces animaux soient malades et pour prévenir toute manifestation agressive ou une transmission de maladie, le maire a mandaté l'ACCA de Villey-le-Sec afin de mettre en œuvre les mesures de capture de ces mammifères.